

bgv^{rt}1.2

Nouveau

R = 1,20 m²·K/W

Domaines d'utilisation

- Murs porteurs de tous types de bâtiments
- Maisons individuelles isolées et groupées
- Petit collectif (2^{ème} famille)
- Non résidentiel

Offre RT 2012 "STANDARD"

De grand format (6,5 m²) et à forte résistance thermique R=1,20 m²·K/W, la bgv^{rt}1.2 a spécialement été conçue pour les constructeurs et des bâtisseurs exigeants désireux offrir à leurs clients la future référence RT 2012 de la terre cuite.

- R=1,20 m²·K/W – maçonnerie de type A
- Équivalent à un gain d'isolation de 30%
- Rapide : 6,5 m²
- Pose joint mince
- Gain de productivité 30%
- Quantité par palette : 60 soit 9,2 m²/palette
- Pérennité des performances

Descriptif type

Le gros œuvre sera réalisé en maçonnerie de briques de 20 cm d'épaisseur de type A à forte résistance thermique en terre cuite - type bgv^{rt}1.2 - bio'bric (R=1,20 m²·K/W) - rectifiées 2 faces, hourdées au mortier Joint Mince (jap 1mm) conforme au DTA en cours.



Ce produit a été fabriqué selon une organisation Qualité / Environnement, certifiée conforme par AFAQ Certification, n° 1001 selon ISO 9001 et ISO 14001 version 2008.

DTA - CSTB
Demande en cours

Caractéristiques techniques

	bgv ^{rt} 1.2
Utilisation	Mur porteur de façade des bâtiments
Référentiel de pose	DTU 20.1 - DTA Demande en cours
Épaisseur (mm)	200
Dimensions (sup x h) (mm)	500 x 200 x 274
Poids à l'unité (kg)	20 (Gronde) - 21 (Moby)
Poids au m ² (kg)	130 - 136,5
Quantité/m ²	6,5
Quantité/palette	60
Pas de pose (cm)	27,5
Site de fabrication	Grande-aux-Drais (33) - Mobly (42)
Ref article	420

Montage au mortier joint mince

Mortier de montage	Mortier Joint Mince bio'bric (M) - Sac de 25 kg
Consommation en région non sismique (profil pour type isolant vertical)	1,8 kg / m ² de mur 0,01 sac de mortier / palette de briques minces (incluant des accessoires compris)
Consommation en région sismique (profil pour type isolant vertical)	2,5 kg / m ² de mur 1,23 sac de mortier / palette de briques minces (incluant des accessoires compris)

Performances*

Thermique	Joint mortier sec ou collé	R = 1,20 m ² ·K/W
Sécurité incendie - Mur enduit à l'extérieur (RE en min.)		REI 30 - Charge 8 t/m ² - PV électrique 13-U-1016
Doublage intérieur PSE Xtherm Ultra 30 Frank (100+12)		REI 30 - Charge 11 t/m ² - PV électrique 13-U-1016 ext.
Doublage intérieur LSR (80 ou 100+10 ou 12)		
Acoustique - Mur enduit à l'extérieur - R _w (C ₅₀)		54 (-1;-7) dB - PV CSTB AC 14 - 26043863
Doublage intérieur PSE Polydec Frank D (100+12)		54 (-2;-7) dB - PV CSTB AC 14 - 26043863
Doublage intérieur LSR (80+12)		56 (-2;-2) dB - PV CSTB AC 14 - 26043863
Sens double		
Mécanique	Selon DTU 20.1	R _c ≥ 7 MPa - Noeuds : 7,1 - charge adm à froid en séché : 19,7 t/m ²
	Selon Eurocode	Nœuds : ± 24,4 - charge adm à froid en séché : 14,9 t/m ²
		f _{td} ≥ 8,8 MPa - f _{td} ≥ 3,78 MPa - E ≥ 3450 MPa
		f _{td} L1 ≥ 1,31 MPa - f _{td} L2 ≥ 1,39 MPa - f _{td} L3 ≥ 2,50 MPa
		Matériau catégorie 1 - mortier performant - f _{td} ≥ 0,3 MPa - q ≥ 2,5 - f _{td} > 1,3 MPa
Classement support d'enduit		RE3
Type d'enduit monocouche à utiliser		OC2

* Il appartient aux maîtres d'ouvrages et aux maîtres d'œuvres d'effectuer toutes les études techniques relatives à la conformité du bâtiment aux réglementations en vigueur (thermique, structure, résistance au feu, acoustique). Un bâtiment conforme est un bâtiment qui respecte simultanément la réglementation thermique, mécanique, acoustique et incendie. Dans tous les cas, il convient de se référer aux PV d'études et autres réglementations lors des études. Se reporter aux PV correspondants.

Principe de mise en œuvre



1 - Réalisation du premier rang au mortier traditionnel hydrologé (jap. 2 à 4 cm), à l'aide de pâles. Attention, le premier rang doit être d'une planéité parfaite.



2 - Pose de la brique bgv^{rt}1.2 à l'aide du rouleau applicateur.